RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

ASP
Agence de Services et de Paiement

**Direction Financière Juridique et Logistique**

**Service Logistique et Patrimoine**

**Secteur Patrimoine et Services**
**Siège**

**A l'attention des candidats**

Dossier suivi par : Ludovic Verger

Mail : dfjl-sla@asp.gouv.fr

**OBJET** : **Lettre de consultation concernant une prestation d'assistance à la passation d'un marché public d'assurances**

REFERENCES :
- Code de la commande publique

PIECES JOINTES
- Projet de contrat valant acte d'engagement 26C000024 et son annexe financière
- Modalités de signature des offres par voie électronique

Madame, Monsieur,

L'Agence de services et de paiement envisage le renouvellement de ses marchés ayant pour objet la souscription de polices d'assurances « Dommage aux biens », « Responsabilité civile et risques annexes », « Drones et risques annexes » et « Flotte automobile et risques annexes ».
Dans ce cadre, l'ASP souhaite être accompagnée pour la définition et l'adaptation de son besoin aux évolutions du marché économique et aux contraintes règlementaires, pour garantir la sécurité juridique et la pertinence des choix contractuels, pour la rédaction des documents de consultation des entreprises concernant le lancement d'une procédure de mise en concurrence de renouvellement des marchés publics concernés.

La procédure de consultation retenue est celle d'un marché passé selon une procédure adaptée (MAPA) conformément à l'article L2123-1 du code de la commande publique.

Ainsi, j'ai le plaisir de vous demander, sans engagement de la part de l'ASP, de bien vouloir me faire parvenir une offre technique et financière pour la réalisation des prestations évoquées en objet et définies dans le contrat valant acte d'engagement 26C000024 disponible sur notre profil acheteur accessible sur la Plate-forme des achats de l'Etat – PLACE https://www.marches-publics.gouv.fr.

La date limite de réception des offres fixée au **06/10/2026 à 12h**.
Votre offre devra répondre au besoin et vous engagera pour une durée de 90 jours à compter de la date de sa réception.
Elle devra être obligatoirement rédigée en langue française.

Le DCE est constitué des pièces suivantes :
- la présente lettre de consultation ;
- le contrat valant acte d'engagement 26C000024 et son annexe financière ;
- les modalités de remise et de signature des offres par voie électronique.

Dans le cadre de cette consultation, l'intégralité des échanges (retrait du DCE, remise d'une offre, demandes d'informations, négociation, notification...) se fera exclusivement par voie dématérialisée via la PLACE.

Seuls seront ouverts les plis qui auront été reçus au plus tard à la date et à l'heure limites indiquées ci-avant. Les plis reçus hors délais sont irrecevables.

En outre, les offres :

- Arrivées après la date et l'heure limites imparties pour la remise des offres, éventuellement reportées ;
- Inappropriées ou irrégulières au sens des dispositions des articles L 2152-2 à L 2152-4 du code de la commande publique à l'issue des négociations ;
- Non signées ou non paraphées conformément au présent règlement de la consultation ;
- Signées et paraphées par une personne non habilitée à engager la société ;

Seront rejetées et ne seront pas classées.

Votre offre comprendra :

- Le contrat valant acte d'engagement 26C000024 valant acte d'engagement et son annexe financière « 26C000024_Annexe financière_DPGF_V1.0 » complétée.

RAPPEL : La signature du contrat valant acte d'engagement est possible mais n'est pas obligatoire. Seul le candidat informé que son offre est retenue sera tenu de le signer.
Afin d'éviter tout retard dans la notification, les candidats sont invités à signer le contrat dans leur offre. A défaut, ils sont informés que le seul dépôt de l'offre vaut engagement de leur part à signer ultérieurement le marché qui sera attribué.

- Une offre technique permettant d'apprécier votre compréhension du besoin (perception de la mission, rôle), et l'organisation mise en place, qui sera composée d'un planning de réalisation de la mission en phase de conception et de réalisation. Le candidat présentera :

- la société et son expertise ;
- l'organisation dédiée et les moyens et compétences mis à disposition par le candidat pour l'exécution des prestations (10 pages maximum).

Le prix proposé sera établi aux conditions économiques du mois de remise des offres et libellé en euros.

Il est précisé que les variantes ne sont pas autorisées.

L'appréciation des offres reçues se fera sur la base des critères suivants :

- Critère 1 : la valeur technique de l'offre (modalités d'organisation, compétences, expérience) - **60% de la note finale**.
- Critère 2 : le prix de la prestation - **35 % de la note finale**. Il sera apprécié, pour 80% sur la base du montant global TTC pour la tranche ferme de l'annexe financière, annexe 1 du contrat, et pour 20% sur la base du montant global TTC pour la tranche optionnelle.
- Critère 3 : les engagement RSE – **5% de la note finale**.
    - Conditions de travail dans le cadre de l'exécution du présent contrat valant acte d'engagement : prise en compte de l'égalité des chances, actions en faveur du bien-être au travail. **3 points**
    - Formation environnementale des collaborateurs mobilisés pour l'exécution du marché : nombre de collaborateurs mobilisés pour l'exécution de la prestation formés aux enjeux environnementaux liés à la prestation du marché, le nom et le caractère ou non certifiant de la formation suivie, le nombre d'heures constituant cette formation. **2 points**

L'ASP pourra, à la suite de l'analyse des offres, recourir à la négociation avec les candidats ayant obtenus les 2 meilleures notes.

Les négociations ont lieu dans le respect d'un principe de stricte égalité, sans remettre en cause de manière substantielle les conditions initiales de la mise en concurrence. La négociation pourra porter sur l'ensemble des éléments de l'offre des candidats, sur les prix, les modalités techniques de l'offre et les délais. Pendant la phase de négociation, l'ASP s'engage à respecter la confidentialité des offres des candidats.

Les négociations se dérouleront par écrit (par voie dématérialisée sur la plate-forme PLACE).

A l'issue des négociations, il sera procédé à une nouvelle analyse des offres, sur la base des critères énoncés ci-dessus.

Toute proposition complémentaire ou modificative de l'offre initiale devra être transmise au pouvoir adjudicateur via la plate-forme de dématérialisation de l'ASP et ce dans le délai fixé par l'écrit invitant le candidat à améliorer son offre. Dans le cas où le montant total de l'offre serait modifié, la nouvelle proposition devra inclure une nouvelle annexe financière assortie de sa décomposition.

A l'achèvement de la négociation, l'ensemble des offres modifiées sera présenté au pouvoir adjudicateur et fera l'objet d'un dernier classement.

Le candidat le mieux classé sera déclaré attributaire du marché.

Dans un second temps, si votre offre était retenue, il vous sera demandé :

- De nous faire parvenir une déclaration sur l'honneur justifiant que vous n'êtes pas concerné par l'un des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L2141-1 à L2141-6 du code de la commande publique de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 ;
- De nous adresser un RIB.

Il est rappelé que tous les documents devront être signés par une personne habilitée à engager votre société (joindre document attestant de cette situation : kbis, pouvoir, mandat...).

Enfin, en application de l'article R.2162-27 du code de la commande publique, nous procéderons à la vérification de la régularité de la situation fiscale et sociale de votre société.

Toutes les questions relatives à la présente consultation doivent être obligatoirement formulées par écrit via la plate-forme www.marches-publics.gouv.fr dans le module « questions/réponses », au plus tard 3 jours avant la dare limite de réception des offres, soit le **03/10/2026**.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.